



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/11/12

Reçu en Préfecture le : 22/11/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 19 novembre 2012
D-2012/575

Aujourd'hui 19 novembre 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Mme Chafika SAILOUD (présente à partir de 17h20)

Excusés :

Madame Sylvie CAZES, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Béatrice DESAIGUES

Budget de l'exercice 2012. Décision modificative n° 2

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après le vote du Budget et compte tenu des derniers éléments d'exécution budgétaire, il apparaît nécessaire de procéder à des transferts de crédits relatifs à des modifications de chapitres budgétaires. Compte tenu des éléments nouveaux non connus lors du vote du budget, il convient d'inscrire de nouvelles dépenses et recettes réelles ainsi que les opérations d'ordre budgétaire s'y rapportant.

La Décision modificative n° 2 sera la dernière de l'année, elle contient essentiellement des transferts de crédits (changements d'imputation comptable, virements d'une section à l'autre) qui sont équilibrés, budgétairement neutres et qui ont pour objet d'ajuster les comptes en fin d'exercice.

Il faut noter que figurent dans cette 2^o Décision modificative deux opérations purement techniques qui viennent gonfler les masses budgétaires en dépenses et en recettes visant pour la première à prendre en compte sur un plan comptable les opérations liées à l'acquisition de l'Auditorium pour intégrer la récupération de la TVA et pour la seconde à retracer comptablement la cession par pactes à B.M.A. de l'ancienne école Santé Navale.

Enfin, il existe des opérations notamment en investissement qui doivent faire l'objet de crédits nouveaux ou complémentaires.

Il s'agit principalement des affaires suivantes :

Subventions :	
Centres d'animations et de loisirs (nouvelles places)	0,09 M€
Subventions diverses	0,06 M€
Crédits complémentaires :	
Energies (fluides)	1 M€
S.I.V.U.	0,25 M€
Carburants	0,1 M€
Actions d'insertion	0,12 M€
Taxes et honoraires (avocats et notaires)	0,18 M€
R.P.A Dubourdiou, résiliation du bail	0,21 M€
Crédits de fonctionnement divers	0,24 M€
Prélèvement pour péréquation et Loi SRU	- 0,88 M€
Acquisitions et subventions d'équipement	
Terrain rue P. Baour (complément)	0,21 M€
Association skate parc Bastide Niel, subv.équipement	0,15 M€
Travaux et Etudes	
Espace Saint-Michel, travaux	3,45 M€
Ecole des Beaux-Arts, subvention d'équipement	0,1 M€
Site Saint-Augustin, travaux	0,1 M€
Intégration Cession terrain CDC par pactes	3,12 M€
Opérations Comptables permettant la récupération de la TVA Auditorium (5,3 M€)	14,24 M€
Intégration Comptable Cession Santé Navale par pactes	12,6 M€
Travaux divers	0,24 M€
Ajustements crédits de paiement non consommés	- 1,32 M€

Le financement correspondant s'établit de la façon suivante :

Rôles supplémentaires	0,3 M€
Droits de stationnement	0,3 M€
Reversement part Taxe nationale sur les jeux en ligne	0,18 M€
Participation C.A.F.	0,15 M€
Espace Saint-Michel, participation C.U.B.	3,45 M€
F.C.T.V.A.	0,4 M€
Cession RPA Dubourdiou	0,21 M€
Subventions et participations diverses	0,61 M€
Opérations Comptables permettant la récupération de la TVA Auditorium (5,3M€)	16,06 M€
Intégration Comptable Cession Santé Navale par pactes	12,6 M€

Vu L'article L 112-11 du C.G.C.T.

VU la loi 96-142 du 21 février 1996,

Nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter la Décision Modificative n° 2 de l'exercice 2012.

Ladite décision modificative s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

➤ **En recettes à la somme de : 36.280.126,62 €**

➤ **En Dépenses à la somme de : 36.280.126,62 €**

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 novembre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Hugues MARTIN